

Contenu et modalités du dispositif RENOV 'LR

Prêt bonifié pour la rénovation énergétique des logements



Dispositif RENOV'LR, 15 novembre 2013

Wilfried HACHET

RENOV 'L.R, prêt bonifié pour la rénovation énergétique des logements

Cible

- ➔ particuliers : propriétaires occupants ou bailleurs d'un logement en Languedoc-Roussillon, habité au titre de résidence principale
- ➔ pas de conditions de ressources

Établissements partenaires

- ➔ Banque Populaire du Sud
- ➔ Domofinance / Bleu Ciel EDF

Deux formules

- ➔ RENOV 'L.R « Premiers travaux », financement de travaux mono-lot
- ➔ RENOV 'L.R « Performance », financement de travaux permettant d'atteindre le niveau BBC Rénovation dans le cadre d'une démarche de certification



RENOV 'L.R « Premiers travaux »

- ➔ **Prêt à un taux de 1 %, plafonné à 10 000 € sur 10 ans** (6 ans pour Bleu Ciel EDF)
- ➔ Pour les logements achevés depuis plus de 2 ans
- ➔ Travaux éligibles
 - * Isolation de la toiture
 - * Isolation des murs donnant sur l'extérieur (sous réserve que la toiture est déjà isolée)
 - * Installation d'un chauffe-eau solaire individuel
 - * Installation d'un équipement de chauffage au bois énergie
- ➔ Réalisation des travaux par un professionnel disposant d'une qualification professionnelle (Qualibat, Qualit EnR) ou labellisé ECO-Artisan ou Pros de la Performance Énergétique
- ➔ Les travaux doivent permettre la rénovation BBC par étapes et respecter des critères de performances
- ➔ Cumulable avec le crédit d'impôt développement durable (CIDD)

Dispositif RENOV'LR, 15 novembre 2013

Wilfried HACHET

RENOV 'L.R « Premiers travaux »

Exemple: Isolation des combles habitables d'une maison individuelle datant de 1963, chauffée au fioul (hors assurance)

Montant emprunté	Durée	TAEG fixe	Mensualités	Montant total dû	Intérêts du prêt	Frais de dossier
6400 €	6 ans (72 mois)	1%	91,62 €	6 596,59 €	196,59	0 €

- ➔ Montant de la bonification de la Région :
612,71 € (au taux indicatif du marché de 4,5% sur 6 ans)
- ➔ Économies d'énergie : 25 % sur la facture de chauffage au fioul, soit 3000 € sur la durée totale du prêt (500 € par an)



RENOV 'L.R « Premiers travaux »

Exemple: Installation d'un chauffe-eau solaire individuel dans un pavillon datant de 1996 (hors assurance)

Montant emprunté	Durée	TAEG fixe	Mensualités	Montant total dû	Intérêts du prêt	Frais de dossier
5000 €	10 ans (120 mois)	1%	43,8 €	5 256,25 €	256,25 €	0 €

- ➔ Montant de la bonification de la Région : 962 € (au taux indicatif du marché de 4,5% sur 6 ans)
- ➔ Économies d'énergie : 60 % sur la facture d'électricité liée à l'eau chaude sanitaire, soit 2000 € sur la durée totale du prêt (200 € par an)



Dispositif RENOV'LR, 15 novembre 2013

Wilfried HACHET

RENOV 'L.R « Performance »

➔ Prêt à un taux de 0 %, plafonné à 20 000 € sur 15 ans (*10 ans pour Domofinance / EDF*)

➔ Pour les logements achevés construits avant 1990

➔ Travaux éligibles

- * Isolation de la toiture
- * Isolation des murs donnant sur l'extérieur
- * Isolation du plancher
- * *Remplacement des menuiseries (exclu pour Domofinance / EDF)*
- * Installation d'un équipement de chauffage performant
- * Installation d'un chauffe-eau solaire individuel
- * Installation d'une ventilation hygro-réglable ou VMC double flux
- * Coûts de maîtrise d'œuvre du BET Thermique
- * Tests d'étanchéité à l'air
- * Frais liés à la démarche de certification Rénovation BBC- Effinergie
- * Installation d'un équipement de chauffage au bois énergie

RENOV 'L.R « Performance »

- ➔ réalisation des travaux par un professionnel disposant d'une qualification professionnelle (Qualibat, Qualit EnR) ou labellisé ECO-Artisan ou Pros de la Performance Energétique
- ➔ le bénéficiaire doit s'engager dans une démarche de certification Rénovation BBC Effinergie auprès d'un organisme certificateur (PROMOTELEC, CEQUAMI)
- ➔ cumulable avec le crédit d'impôt (CIDD) et Eco-prêt à taux 0 (Eco-PTZ).



RENOV 'L.R « Performance »

- ➔ réalisation des travaux par un professionnel disposant d'une qualification professionnelle (Qualibat, Qualit EnR) ou labellisé ECO-Artisan ou Pros de la Performance Energétique
- ➔ le bénéficiaire doit s'engager dans une démarche de certification Rénovation BBC Effinergie auprès d'un organisme certificateur (PROMOTELEC, CEQUAMI)
- ➔ cumulable avec le crédit d'impôt (CIDD) et Eco-prêt à taux 0 (Eco-PTZ).



RENOV 'L.R « Performance »

Exemple: Rénovation BBC Effinergie d'une maison de 100m², datant de 1975 (hors assurance)

Montant total des travaux: 49 000 €, dont 30 000 € financés dans le cadre de l'ECO-Prêt à taux 0 (166,6 € /mois)

Travaux financés par RENOV 'LR: 19 000 € à 0% sur 15 ans

- VMC double flux
- installation d'une chaudière à gaz à condensation
- isolation des combles

+ étude thermique, frais de certification, test d'étanchéité à l'air



Montant emprunté	Durée	TAEG fixe	Mensualités	Montant total dû	Intérêts du prêt	Frais de dossier
19 000 €	15 ans (180 mois)	0%	105, 50 €	19 000 €	0 €	0 €

Dispositif RENOV'LR, 15 novembre 2013

Wilfried HACHET

RENOV 'L.R « Performance »

➔ Montant de la bonification de la Région : 7 163 € (au taux indicatif du marché de 4,5% sur 15 ans)

➔ Mensualités total (RENOV 'L.R + Eco Prêt): 272,10 € /mois

➔ Économies d'énergie: division par 3 des factures d'énergie, soit 108,3 € /mois (1300 € /an)

➔ Mensualités nettes, déduction faites des économies d'énergie: 163,8 € /mois



RENOV 'L.R

- Cumulable avec les dispositifs existants (Eco-PTZ, CIDD, Prime Rénovation Énergétique de 1350 €)
- Non cumulable avec les aides « Habiter Mieux » de l'ANAH et les primes CEE des fournisseurs d'énergie.

Récupération des CEE par la Région

Objectif: 1000 prêts , correspondant à une enveloppe de 500 000 €

Rôle des Espaces Info Énergie, pour le conseil auprès des particuliers



**Enclencher une dynamique de la rénovation énergétique
en Languedoc-Roussillon !**

Dispositif RENOV'LR, 15 novembre 2013

Wilfried HACHET